L'Action POPULAIRE
"JUSTICE ME GUIDE"

LVIIe année — NO 44 JOLIETTE, MERCREDI LE 12 NOVEMBRE 1969 1er CAHIER

Le parc de stationnement du centre-ville

QUÉBEC APPROUVE

Joliette — La réalisation du terrain de stationnement du centre-ville a fait un autre pas. Lundi soir, à la séance régulière du conseil municipal, le secrétaire-trésorier, M. J.A. Desormiers déposait les approbations du règlement 719 reçue du ministre des Affaires municipales et de la Commission municipale de Québec.

On sait que le règlement no 719 prévoit un emprunt permanent de $281,000 pour réaliser le projet d'un parc de stationnement dans le centre ville, dans le quadrilatère formé des rues Manseau, Saint-Charles, Notre-Dame et Place Bourget. Le règlement prévoit que ce règlement sera amorti par les revenus des compteurs de stationnement installés dans le parc, par la différence en surplus de $60,000 des revenus de tous les compteurs de stationnement et par une taxe spéciale, s'il y a lieu, imposé aux propriétaires riverains.

Les officiers municipaux ont commencé les discussions avec les 11 propriétaires dont les terrains sont touchés par l'aménagement du parc de stationnement en vue d'acquérir de gré à gré l'espace nécessaire à l'aménagement du terrain. Déjà près de la moitié de ces contribuables ont accepté les offres de la ville. Il faut croire cependant que dans d'autres cas il sera nécessaire de recourir à l'expropriation.



Congrès des commissions scolaires

M. Fernand Lefebvre, président de la Fédération des commissions scolaires catholiques de la Province de Québec, a adressé la parole aux délégués à l'assemblée annuelle de l'Association des commissions scolaires du diocèse de Joliette. Sur la photo, pendant l'allocution de M. Lefebvre, M. J.-Edouard Leblanc président réélu de l'organisme, et Mgr René Audet, évêque de Joliette.

Voir page 7

La dindonnière Trudel est mal située

M. Trudel prêt à vendre pour $150,000

JOLIETTE — M. Jean-Claude Déry, inspecteur régional en hygiène publique, a fait l'inspection de la dindonnière Trudel en date du 23 octobre. Le rapport de deux pages, transmis au Dr Robert Joly, se résume à ce paragraphe: "après inspection des lieux, nous avons trouvé cette exploitation normale, sauf qu'elle est située dans un territoire en développement domiciliaire et qu'elle n'est pas acceptable à cet endroit."

Après des réflexions quant à l'âge de cette exploitation, à l'annexion, du territoire par la Cité de Joliette et sur l'obligation imposée à la municipalité de faire respecter les règlements d'hygiène en cette matière, l'inspecteur conseille de rencontrer le propriétaire et d'arriver à une entente avec lui.

Le 6 novembre, des représentants d'un comité formé de citoyens de Ste-Thérèse et le conseiller Lionel Coutu ont rencontré M. Trudel qui était accompagné de son procureur, Me Claude Dugas. Ce dernier, au nom de son client, a déclaré que tout était à vendre pour la somme de $150,000. M. Coutu a déclaré ensuite que le comité doit avoir une entrevue samedi prochain avec M. Pierre Roy, député de Joliette à l'Assemblée nationale.

A la question d'un journaliste, M. Coutu a répondu que c'était un problème municipal, mais que ce n'était la municipalité de Joliette qui avait créé ce problème et qu'il fallait l'aide de gouvernement supérieur pour le résoudre.

Modération:

Nouveau service des Lacordaire

Voir cahier 3, page 1



Maire-suppléant

M. le conseiller Donat Malo occupe le poste de maire-suppléant de la ville de Joliette pour le trimestre en cours, soit depuis le 1er novembre, jusqu'au 31 janvier.

Décès de Me Jean-Paul Malo juge municipal de Joliette

Me Jean-Paul Malo, c.r., juge de la Cour municipale de Joliette est décédé samedi à l'âge de 61 ans.

Les funérailles ont eu lieu mardi le 11 novembre à 3 h. Après la cérémonie des honneurs civiques sur l'Esplanade le service funèbre fut célébré en la Cathédrale. La dépouille mortelle fut inhumée au cimetière de St-Paul dans le terrain de famille.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Simone Robert; ses enfants: Renée, Lucille, Pierre et Jean-Yves Malo; son gendre, M. J.-A. Lévesque, et une petite-fille: Nathalie. Il laisse également ses beaux-parents: M. et Mme Henri Robert; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Gérald Malo, M. et Mme René Vincent (Liliane), Mme veuve Robert Malo, M. et Mme Victor Malo, Mme veuve Henri Malo, M. et Mme Jacques Desormiers (Thérèse), le Dr et Mme Jean-Marie Malo, M. et Mme Horace Renaud, M. Gaston Robert, M. et Mme Roger Roberge, M. et Mme Marcel Robert, M .et Mme Marcel Abram, M. et Mme Bernard Robert, M. Camille Robert et M. et Mme Robert Robert ainsi que plusieurs autres parents.

A Mme Malo et aux membres de la famille la direction et le personnel de L'Action populaire ofrent leurs sincères condoléances.



Me JEAN-PAUL MALO

A St-Jean de Matha

La S. Q. enquête sur une mort mystérieuse

Saint-Jean de Matha — Les policiers du poste de Joliette de la Sûreté du Québec enquêtent sur la mort mystérieuse de Mme Yves Geoffroy, née Louise Côté, 37 ans, que son époux aurait découverte morte dans un lit de leur luxueuse résidence, au Lac Noir.

Selon les premières déclarations, le mari de la victime, le notaire Yves Geoffroy, de retour de Montréal où il exerce sa profession, au cours de la nuit aurait trouvé sa femme morte et aurait dû éteindre un début d'incendie dans un matelas avec un oreiller. Mme Geoffroy aurait succombé à l'asphyxie.

L'action des Caisses populaires

Voir cahier 2, page 1

Les p'tites affaires de la Cité

La séance de lundi soir retarde d'une demi heure pour attendre le maire le Dr C.-A. Roussin, qui préside la réunion.

Le maire annonce qu'un caucus se tiendra, à la fin de la séance, sur une question administrative.

On accuse réception de diverses communications officielles.

Le Dr Roussin explique qu'il a reçu un gâteau de la ville de Portage la Prairie à l'occasion du 1er anniversaire du jumelage de Joliette avec Portage et du 105e anniversaire de fondation de la ville et que le gâteau a été offert aux vieillards du Foyer St-Eusèbe.

Le maire annonce officiellement le décès de Me Jean-Paul Malo, juge municipal. Le défunt, selon le règlement V, a droit aux honneurs civiques réservés aux officiers municipaux. Le maire invite les échevins aux obsèques.

Le maire Roussin proclame ensuite la semaine du 11 au 17 novembre la Semaine d'appréciation de la jeunesse, sous le patronage du club Optimiste Joliette. La proclamation est publiée dans une autre page de cette édition.

Après quelques corrections apportées par le conseiller Donat Malo, le procès-verbal de la séance du 27 octobre est accepté.

Est déposé le rapport d'une réunion de la commission d'urbanisme tenue le lundi 3 novembre.

L'interprétation du règlement

L'interprétation du règlement de d'exploiter un restaurant rue Notre-Dame, dans l'ancien magasin Marlene. Le propriétaire devra faire approuver l'esquisse des modifications à l'immeuble et obtenir les autorisations nécessaires.

Un permis d'exploitation d'un poste d'essence, rang Base de Roc, ne peut être accordé aux termes du règlement de zonage.

La demande de M. Yvon St-André de bâtir une série de résidences unifamiliales dans le quartier Bélair avec un abri-autos, qui ne respecte pas les règlements et lois en vigueur est étudié par un sous-comité de la commission d'urbanisme.

Le directeur général est chargé d'informer Mme L.-D. Sirois que sa demande pour ajouter 32 logements aux Appartements Sirois, rue Notre-Dame, sera étudié lorsque le plan de rénovation sera soumis au conseil.

Une autre demande d'un propriétaire de la rue Papineau qui exige de changer la destination d'une zone de domiciliaire à commerciale est refusée.

Le Club des Archers sera sollicité pour rendre son terrain de roulottes conforme au règlement de zonage et pour répondre ainsi à certaines demandes.

Le Dr Alfred Ducharme est autorisé à faire les réparations urgentes à son immeuble de la rue Lavaltrie sans cependant en augmenter la valeur en cas d'éventuelle expropriation.

Une autre demande pour construction d'un immeuble rue Lépine est également refusée.

Le conseil ratifie les recommandations de la commission malgré les remarques du conseiller Donat Malo qui trouve que le règlement de zonage freine le développement de la ville.

Une remarque du maire Roussin qu'il y eut quand même une augmentaitno de $10 millions de l'évaluation foncière, le conseiller Malo rétorque qu'on a simplement remonté l'évaluation de certains immeubles." Avec ce système, a ajouté l'échevin de St-Jean-Baptiste, on pourra remonter l'évaluation foncière sans même accordés de permis de construction".

Est déposée l'approbation par le ministre des Affaires municipales de la résolution adoptée le 14 octobre relativement au renouvellement d'émission d'obligations au montant de $257,000.

La Société d'habitation du Québec approuve la demande de M. Gilles Beaudry d'un permis pour améliorer un immeuble rue St-Antoine. Les réparations sont déjà passablement avancées... si non terminées.

Une demande de subvention de Ligue antituberculeuse de Joliette, pour la 43e campagne annuelle du Timbre de Noël, non prévue au budget, est refusée.

Après quelques mots d'explication du maire Roussin, le conseil municipal accepte d'adhérer au Conseil canadien du bien-être; la cotisation est de $40 par année.

A la suite d'un rapport de la commission sportive sur les revenus respectifs de la Ligue junior et de la Ligue juvénile et sur recommandation de la commission, le conseil ratifie la recommandation de ne plus charger les frais de perception et contrôle des billets de même que de la surveillance au circuit juvénile,

---

Est déposée une lettre de l'Association des arbitres de Lanaudière acceptant les conditions posées par le conseil pour diriger les joutes du hockey mineur à l'Arena de Joliette.

Le conseil accuse réception du compte de taxes scolaires pour les terrains de jeux St-Jean-Bosco. Le compte s'élève à $875.11. Les conseillers sont d'accord pour régler également les arrérages s'élevant à $.....

Le maire Roussin espère que ce problème viendra à se régler à la satisfaction de tous les intéressés.

Les Arsenaux Canadiens Ltée, division de la sécurité, sont autorisés à utiliser la salle de tir de la caserne pour leur personnel.

Le conseil est informé que la Cité de Joliette a reçu un boni de 7% sur sa part sociale à la Caisse populaire Desjardins, soit un montant de $3.50.

L'hôpital St-Charles a déposé son rapport annuel. Les intéressés peuvent le consulter au bureau du secrétaire-trésorier.

Le conseil accepte de louer un espace dans la maison "Marion", angle St-Charles et de Lanaudière, au ministère de l'Industrie et du Commerce.

Les conseillers acceptent de collaborer à l'entretien du terrain de stationnement de la Cathédrale durant l'hiver. On sait que ce parc de stationnement sert pour le centre-ville les jours de semaine.

A l'étude en vue du prochain budget la demande des policiers et pompiers d'installer des prises de courant extérieures pour faciliter le démarrage des voitures durant l'hiver.

La commission des travaux publics se rendra sur place se rendre compte "de visu", comme a dit le président Chs-Ed. Désy, de l'état des choses avant d'acquérir un terrain, rang Base de Roc, offert par M. Emilien Lafortune. La ville, en 1888, avait déjà acquis un terrain connexe; il s'agira de faire borner les deux propriétés.

A minuit, juste avant l'heure fatidique de la fête légale d'hier, le conseil municipal avait réussi, contre tout espoir, à vider l'ordre du jour.

La lettre

Pressé lundi matin, l'échevin passa à l'hôtel de ville pour remettre au secrétaire quelques notes à insérer dans l'ordre du jour de la séance du conseil prévu pour le soir.

Ménager, presque autant que certain personnage connu, il s'empara d'une vieille enveloppe déjà adressée à son nom et, parce qu'il n'y a pas de boîte à lettres à l'hôtel de ville, il enroula l'enveloppe autour de la poignée de la porte d'entrée.

Le fonctionnaire qui arriva le premier, aucunement curieux et sans se poser de questions déposa l'enveloppe sans l'ouvrir sur le bureau dudit échevin.

Eclat de rire quand l'affaire s'expliqua.

L'échevin suggéra donc l'installation d'une boîte à courrier près de la porte.

Mais c'est là que la question devient grave. Qu'adviendra-t-il le jour où, trop remplie de courrier, la boîte emportera dans sa chute la façade de l'hôtel de ville, qu'il faudra rebâtir.

Que fera alors l'économe échevin?

"That is the question", écrivait M. Shakespeare. **R.G.**



Les pompiers rendent hommage au capitaine Roméo Gagné

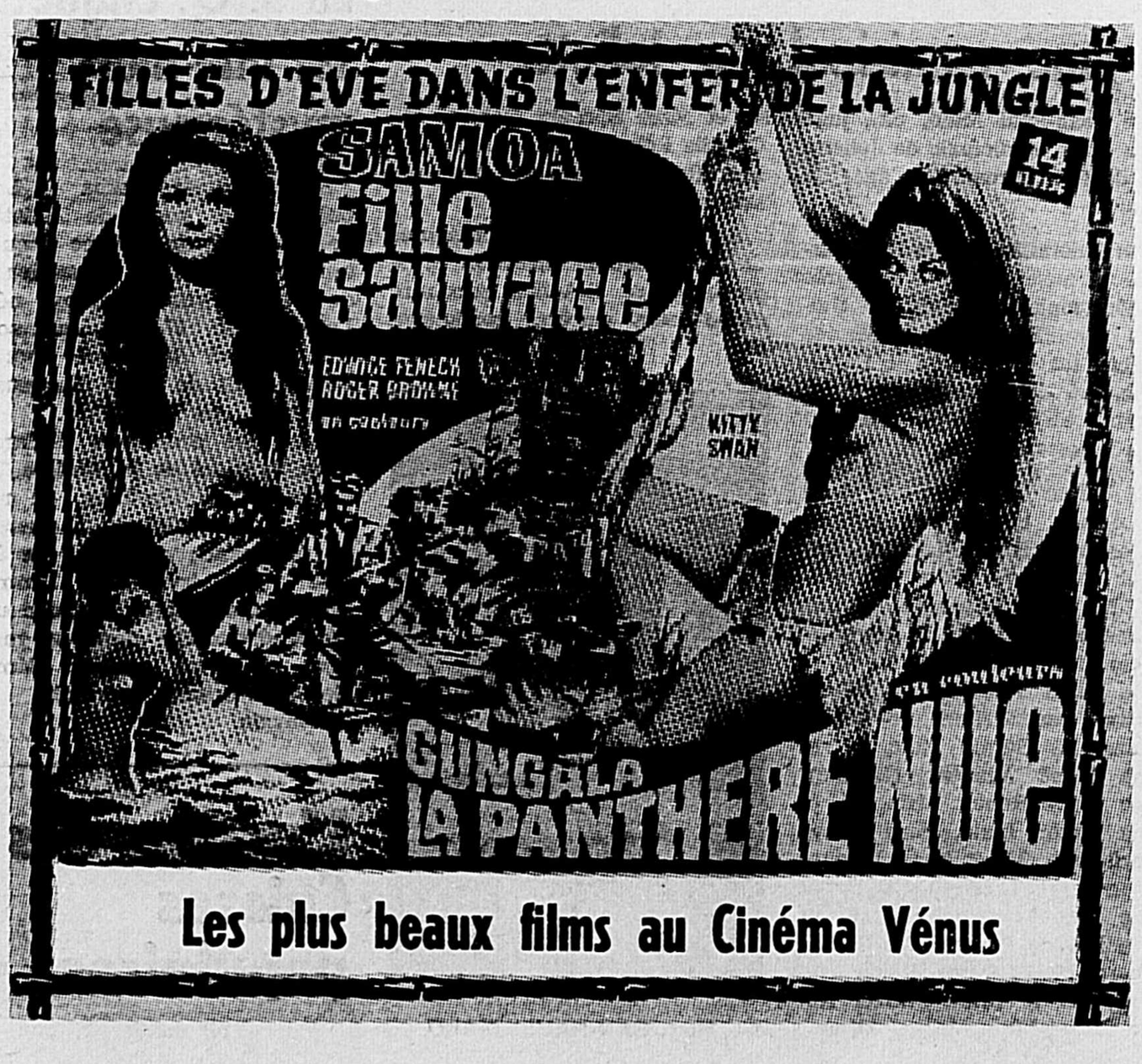
Le capitaine Roméo Gagné, depuis près de 35 ans à l'emploi de la Cité de Joliette, prendra sa retraite à la fin de la présente année. Pour marquer cette étape dans la vie d'un confrère, l'Association Internationale des Pompiers professionnels, section 1121 Joliette, lui a organisé une soirée d'hommage à laquelle tous les pompiers de la région ont été invités. Plus de 500 personnes ont participé à la fête.

L'Association a présenté au capitaine Gagné une bague à ses armes et lui a présenté comme cadeau une couverture de réchauffement à son nom. On sait que le capitaine Gagné continuera à s'occuper dans sa retraite des chevaux de course. On lui prête même l'intention de faire d'autres acquisitions.

La photo officielle a groupé: M. Claude Boisclair, secrétaire de la section 1121 et vice-président de la FPPQ, M. Gaston Simoneau, organisateur de la soirée, Mme Gagné, le capitaine Roméo Gagné, M. le conseiller Jean Bélair, président de la Commission de la Protection, et M. Denis Gagné, fils du capitaine, et président de la section 1121 de la FPPQ.

Cinéma VÉNUS
Le plus chic
Tél. 756-6321

Une semaine spectaculaire – 15 au 21 novembre



Les plus beaux films au Cinéma Vénus

PIERRE RICARD
STATION SERVICE
Mise au point - Remorquage
Lavage - Graissage
Nous allons chercher votre auto
100, Boul. L'Industrie **Joliette**
Tél.: 753-7175
GRAND CHOIX D'AUTOS USAGEES

L'action POPULAIRE

LVIIe année — NO 44 JOLIETTE, MERCREDI LE 12 NOVEMBRE 1969

A l'entour de l'hôtel de ville



La langue française a de drôles d'expression. Ainsi, les jours de fête légale il est illégal de siéger pour le conseil municipal.

La séance de lundi a donc pris fin à minuit tapant.

Il est vrai que certains échevins ont retenu de fortes tentations de répondre au maire-suppléant.

Pourquoi dit-on feu Untel, quand il s'est éteint.

Les Dames auxiliaires de l'Hôpital Saint-Charles sont la seule association autorisée à recueillir des fonds pour le cadeau de Noël du malade mental.

Prenez garde! on dit que certaines gens peu scrupuleux sollicitent des dons par téléphone.

Au club Bourguignon, hier soir, les huitres étaient succulentes. Merci à Pierre Leblanc de m'y avoir invité de façon particulière.

La tradition des banquets d'huîtres se perd. Il reste le Kiwanis qui tiendra le sien le 5 décembre.

Mes excuses au maire de Ste-Béatrix M. Yvon Adam que j'ai appelé Henri, lors de son élection.

Ce n'est cependant pas une erreur qui peut entraîner la déqualification.

Le Club Optimiste tient actuellement la semaine d'appréciation de la Jeunesse.

A quand une semaine d'appréciation des vieux; et quel club s'en chargera?

La théorie souverainiste de la SSJB semble devoir s'adapter à la souveraineté de tous les partis.

Faudrait peut-être creuser un petit peu là-dessous et ne pas prendre personne pour des valises.

Parait qu'il faudrait creuser à bien des places pour connaître tous les dessous de tout.

(A suivre à la page 6)

Les courtiers d'assurance font amender une résolution du conseil

JOLIETTE — Les courtiers d'assurance de Joliette ont fait pression au conseil municipal pour faire amender une résolution concernant l'étude du portefeuille des assurances municipales. On sait qu'à la dernière réunion les échevins, sur le conseil de la firme A. Barrette et Fils, qui agit come contrôleur ,avait décidé de confier à Me André Lévesque, assureur-conseil, l'étude du portefeuille des assurances de la ville.

A la séance de lundi soir, les courtiers d'assurances apportaient leurs doléances au conseil et en même temps leur suggestion, déjà acceptée par la firme A. Barrette et Fils dans une lettre déjà adressée au conseil municipal.

Les cinq bureaux de courtiers ont signé la déclaration suivante que le conseil municipal agréée en rescindant la résolution déjà votée:

"Les courtiers d'assurances, dits agents contrôleurs des assurances de la Cité de Joliette, réunis en assemblée spéciale ont pris connaissance de la résolution adoptée pour faire étudier le portefeuille d'assurances de la Cité, et ils n'aiment pas la procédure suivie qui est de nature à faire croire à la population que les courtiers locaux n'ont pas la compétence voulue, et cette assemblée demande et insiste fortement pour que cette résolution soit révoquée et remplacée par la suivante: —

"Le conseil municipal de la Cité de Joliette demande qu'un comité formé des agents contrôleurs des assurances de la Cité, soit chargé d'étudier les changements et améliorations à apporter aux polices actuelles.

"Que ledit comité soit autorisé à s'adjoindre aux frais de la Cité, les services d'un assureur conseil dans la personne de M. André Lévesque et Associés.

"Que ledit assureur conseil apres adoption par le comité, des couvertures, et textes, demande des quotations, produise son rapport au comité, qui le transmettra au conseil municipal.

Et ont signé le 7 novembre 1969 pour:
Jean Tellier et Fils Ltée
Jean Tellier.
Yvon Boyer Inc.,
Yvon Boyer.
Allard Assurances Générales,
Renald Allard.
J.-A. et L. Tessier Enrg.,
Luc Tessier
J.-A. Boisvert Inc.,
J.-A. Boisvert



A Joliette

M. Claude Wagner, qui vient d'annoncer sa candidature à la direction du parti libéral provincial, visitera les libéraux de Joliette dimanche.

La réunion aura lieu à 10 h. du matin au Château Windsor. Tous les membres de l'Association libérale du comté de Joliette y sont invités.

M. Wagner, député de Verdun, fut procureur général dans le gouvernement Lesage.

Chevaliers de Colomb Conseil 1468

Convocation

Avis est donné à tous les Membres Chevaliers de Colomb du Conseil 1468, Joliette, qu'une assemblée générale d'affaires sera tenue dans ses locaux à 477 rue DeLanaudière, dimanche le 16 novembre 1969, à 10 h. a.m.

A l'ordre du jour régulier, les Membres sont priés de noter que les articles suivants seront ajoutés:

A l'assemblée générale d'affaire des C de C: "Commémoration de nos frères défunts" (programme).

A l'assemblée de l'Union Colombienne; a) Budget, b) Rénovation des locaux, c) Place-

(A suivre à la page 4)

Le Club Optimiste de Joliette présente la Semaine d'appréciation de la Jeunesse

JOLIETTE — Diverses manifestations marqueront cette semaine la Semaine d'appréciation de la jeunesse qui se tient annuellement sous les auspices du club Optimiste. Déjà lundi soir, lors de la séance du conseil municipal, Son Honneur le maire C.-A. Roussin a proclamé cette semaine. Et les échevins ont en plus décidé d'offrir, jeudi soir, 13 novembre, à 5 h. 30, une réception civique à ce club.

Au cours de l'avant-midi de lundi, à l'école St-Viateur, de concert avec les autorités scolaires, le club Optimiste signalait le début de la campagne de dépistage visuel dans les écoles élémentaires.

Ce soir, mercredi, au restaurant Kambo, à l'occasion du diner hebdomadaire du club trois jeunes sportifs de Joliette seront honorés par le club et les dirigeants sportifs.

Lundi prochain, 17 novembre, à 8 h. du soir, les jeunes des écoles tiendront une séance-école du conseil municipal. On y décidera probablement de construire un hôtel de ville, une arena ou de bloquer le projet de rénovation urbaine. Peut-être y modifiera-t-on les structures de la commission sportive ou du service de la récréation.



Hommage du Kiwanis à son président

Le club Kiwanis de Joliette, au cours d'une soirée sociale qui a réuni nombre d'invités et d'amis du club, a rendu hommage au président du dernier terme. Au cours de la manifestation, le président Robert Thibault a présenté une plaque souvenir au président sortant, M. Robert Arseneault, hommage des membres du club qui ont profité durant la dernière année de leur exercice du dévouement et du dynamisme du président Robert.

La soirée du président, tenue au Restaurant Kambo, a été un succès quant au nombre et à la qualité des participants, quant à l'enthousiasme des musiciens qui ont fait danser les convives, quant au menu fin du buffet et à la qualité excellente du service.

St-Esprit

Vol à main armée à la C. P.

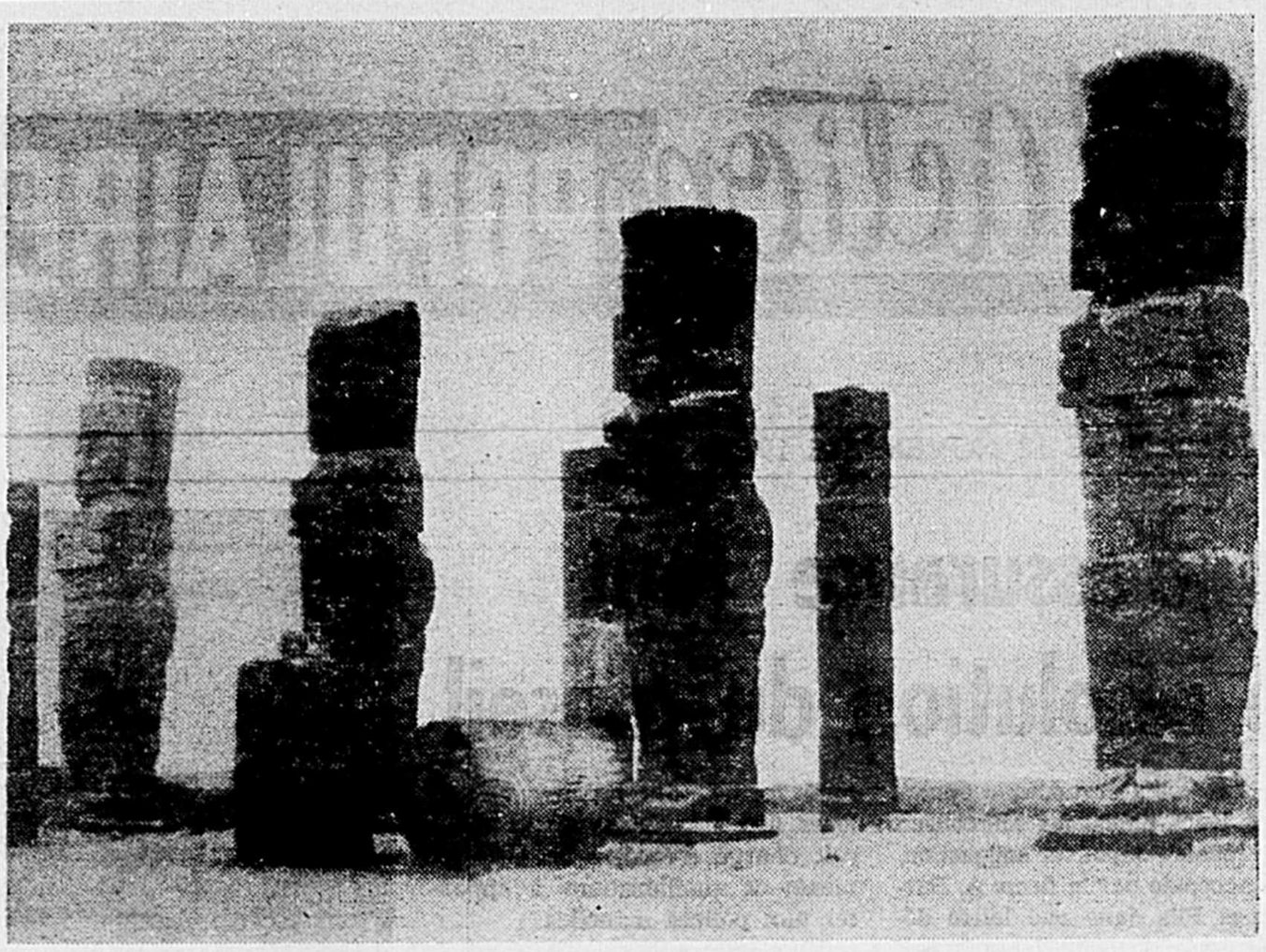
ST-ESPRIT, (DNC) — Quatre bandits masqués ont perpétré un vol de $3,500, vendredi soir dernier, quelques minutes après 7 h., à la Caisse populaire de St-Esprit.

La Caisse était ouverte depuis une quarantaine de minutes pour les opérations de la soirée quand les bandits sont entrés en brisant la vitre de la porte principale avec une masse de fer.

Les intrus ont tenu en respect les employés de la Caisse et deux clients qui s'y trouvaient et ont forcé le secrétaire-gérant à ouvrir les coffres de la réserve après avoir vidé les tiroirs-caisse.

Le gérant a fait mine de résister et, sur invitation d'un comparse resté en surveillance dans le hall, le groupe a pris la fuite avec le montant de $3,500.

Nouvelle adresse
Drs CHARETTE et LAFONTAINE
OPTOMETRISTES
523, Manseau Tél. 756-4050 Joliette
(près de la Station de Service Esso)



Mardi, le 18 novembre prochain, à 8 h., en la Salle du Collège de Joliette, les Jeunesses Musicales accueilleront l'Explorateur français JEAN-CLAUDE BERRIER qui viendra commenter, sur scène, son film intitulé LE FABULEUX MEXIQUE. On voit ici une vue de ce Mexique de légende.

Aux J.M.C. : fabuleux Mexique

Film en couleurs, commenté sur scène, par l'auteur
Mardi, le 18 nov., à 8h. salle du Collège

Les Jeunesses Musicales de Joliette, en collaboration avec les Explorateurs français, vous donnent rendez-vous mardi prochain, le 18 novembre à 8 h., en la salle du Collège de Joliette. JEAN-CLAUDE BERRIER viendra commenter sur scène son film en couleurs sur le fabuleux Mexique.

TROIS EPOQUES...

Nous aurons l'occasion "d'admirer les splendides images documentaires des trois époques de ce pays tropical, qui se dore au soleil, sous le plus beau ciel du monde":

— L'époque précolombienne:

Les empires des AZTEQUES et des MAYAS, les royaumes des dieux, des ruines et des rites; civilisations disparues mais riches de souvenirs.

— Lépoque COLONIALE:

Couvents, églises, etc.: d'harmonieux vestiges espagnols du 15e au 19e siècle.

— l'époque MODERNE:

En contact avec ce passé qui ne cesse d'être grand, le présent Mexique nous offre une architecture futuriste...

RITES ET COULEURS

Vous verrez les rites secrets des MAYAS et leurs cérémonies rituelles. Jean-Claude BERRIER et son compagnon Louis Le Bourgeois vécurent un mois dans le dernier village MAYA, survivance d'un empire écroulé depuis plus de mille ans. Dans le YUCATAN, nous admirerons les grandes métropoles religieuses et guerrières édifiées par les MAYAS.

Enfin, nos deux explorateurs ont pu filmer quelques-unes des splendeurs du pays: "les Fiestas religieuses et païennes dans les pueblos indiens, l'enchantement des îles et des lagunes de la côte Pacifique peuplée de phoques, de tortues et de baleines et, les rodéos étourdissants combats livrés par les "Charros" contre les chevaux sauvages et les taureaux".

FILM A NE PAS MANQUER

Ceux qui n'ont jamais assisté à la présentation d'un film des Explorateurs français se doivent de tenter l'expérience et nous sommes assurés qui vous ne serez pas déçus. Pour les autres, nous serons heureux de les revoir. Invitez vos amis à venir passer une agréable soirée en compagnie de l'explorateur français JEAN-C. BERRIER. A bientôt! C'EST UN SPECTACLE POUR TOUTE LA FAMILLE.

Admission: Adultes $1.50, étudiants $0.75.

Paul Bellemare, collaborateur aux JMC de Joliette

Samedi le 15 novembre
Danse du Parti Québecois

Une soirée dansante organisée par le Parti Québécois de Joliette se tiendra samedi, le 15 novembre, à 8 h. 30, au gymnase de l'école Ste- Marie (près de l'église du Christ-Roi).

Cette soirée est une occasion qui est offerte aux membres et aux amis du Parti de collaborer au financement du Parti Québécois de Joliette.

Le candidat dans Joliette, M. Bernard Landry et son épouse, aimeraient profiter de cette soirée pour rencontrer personnellement chaque membre du Parti.

Le prix du billet est de $1.50. Luc St-Georges à l'orgue et son trio feront les frais de la musique. Pour réserver les billets, appeler 753-7767 ou 753-3940. Billets disponibles à l'entrée.

Bienvenue à tous!

Le Comité de Publicité du Parti Québécois de Joliette.

"Les Casteliers" à Joliette

QUEBEC, (OIPQ) — Le samedi 22 novembre 1969, au cours de sa tournée, la troupe de marionnettistes "Les Casteliers" donnera une représentation à Joliette.

Depuis l'automne 1969, la troupe de montreurs de marionnettes "Les Casteliers" a entrepris une vaste tournée des centres culturels du Québec sous les auspices du ministère des Affaires culturelles. Le groupe s'est produit jusqu'à présent dans les centres de loisirs, salles paroissiales et autres lieux récréatifs de la région métropolitaine de Montréal.

Depuis la création de la troupe il y a cinq ans, les marionnettistes ont déjà parcouru le Québec trois fois pendant les mois d'été, visitant près de quatre cents localités et donnant plus de cinq cent représentations.

Ils forment une équipe rompue à la discipline de la psychologie enfantine. Durant leurs voyages, les "Casteliers" emportent avec eux dans une camionnette leur propre théâtre qu'ils montent et démontent eux-mêmes avant et après chaque représentation. Ils possèdent plusieurs centaines de marionnettes géantes et plusieurs douzaines de décors et d'accessoires. Cet ensemble est unique en Amérique du Nord.

Convocation...

(Suite de la page 3)

ment de nos avoirs (provenant de la vente de l'édifice).

Dans l'optique nouveau de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, alors que tous ses Membres doivent tous être participants, l'Exécutif du Conseil compte sur l'appui de tous ses Membres qui acceptent cette nouvelle philosophie, pour faire de ses assemblées, celles des plus actives et de partage de responsabilités. (L'atmosphère du dimanche matin est très favorable et en ce jour du Seigneur, nos assemblées devraient être des plus fructifiantes pour ses affaires, ses oeuvres et sa promotion).

Donc bienvenue à tous Membres et que ceux qui reçoivent en ce jour de nos Frères des Conseils étrangers, qu'ils se fassent accompagner alors qu'il sera agréable à tous de renouveler ou faire connaissance.

Azellus Barrette,
G.C. 1468-19

Fête à M. J.-Louis Faubert

JOLIETTE — Le gérant-adjoint de la succursale de Joliette de la Banque Canadienne Nationale, M. Jean-Louis Faubert, vient d'être nommé gérant de la succursale de Repentigny. Il est entrée dans ses nouvelles fonctions le 15 octobre dernier.

M. Faubert sera l'hôte d'une fête organisée en son honneur vendredi prochain au restaurant Kambo. Parmi les personnalités qui ont accepté de participer à cette réception, citons les noms de M. René Leclerc, gérant général de la Banque Canadienne Nationale, M. Martin Forest, gérant général adjoint, le Dr C.-A. Roussin, maire de Joliette, M. Amable Chalut, maire de Notre-Dame-des-Prairies, M. Roch Lasalle, député de Joliette aux Communes et M. Pierre Roy, député de Joliette à l'Assemblée nationale, M. Raoul Charette et autres personnalités.

Les personnes qui désirent se procurer des billets pour cette soirée sont priées de communiquer avec M. Cyrille Denis, 753-7432 ou 759-1226, M. Yvon Champagne 753-4228 ou M. Alfred Chaput 753-7408.



M. J.-LOUIS FAUBERT

Semaine de la Ligue Navale
Les Cadets de la Marine vendront un tagday

La semaine annuelle des tagday de la Ligue navale au profit des Cadets de la Marine de Joliette aura lieu cette semaine, plus précisément jeudi, vendredi et dimanche. Jeudi et vendredi soir, les cadets, accompagnés de quelques jeunes filles qui font maintenant partie de l'unité, sillonneront les endroits publics tandis que dimanche matin à la sortie des messes des cadets seront postés aux différentes portes afin de solliciter l'aide du public pour ce corps en opération à Joliette depuis déjà quatre ans.

Plus de 100 jeunes garçons et filles font maintenant partie de ce groupement de formation et de discipline et il est à espérer que le public se montrera généreux comme par le passé afin de permettre aux dirigeants de continuer le travail entrepris.

On sait que chaque semaine, le lundi soir, tous les cadets ainsi que la nouvelle division féminine, s'entraînent à l'école Barthélemy-Joliette grâce à la collaboration de la Commission scolaire régionale qui a bien voulu mettre à la disposition du RCSCC Joliette les locaux nécessaires à l'entraînement.

La Cité de Joliette voulant collaborer a également prêté un local à la caserne de police et de pompiers, rue Richard, afin de remiser le matériel nécessaire.

Chaque année plusieurs cadets profitent des camps d'été qui leur sont offerts en Nouvelle-Ecosse, en Colombie-Britannique, au Québec où encore à d'autres endroits comme à Kingston et peuvent ainsi passer une partie de leur vacance à l'entraînement dans une base navale.

Donnez donc la chance à ces jeunes qui veulent s'aider de poursuivre leur travail en souscrivant généreusement lors de cette campagne éclair qui aura lieu dans notre cité et dans la région jeudi, vendredi et dimanche de cette semaine.

L'Action populaire

Hebdomadaire Diocésain de Joliette

Président d'honneur
S. EXC. MGR RENE AUDET

Administration:

Président: Dr Roland Magnan
V-président: Dr J.-E. Forest
Directeurs: Mgr André Desrochers, v.g.
Dr Joseph Lafortune
Abbé Louis Germain
Rédaction: Roland Gauvreau
Publicité: J.-Normand Blais
Jean-G. Boucher
Secrétariat: Pauline Lacoursière
Diane Bayeur
Ateliers: Gérard-R. Arguin

Abonnement: Canada $5.50 — A l'extérieur: $6.00

72 nord, Place Bourget, Joliette, Québec
C. P. 50 Tél. 753-7530 — 7539

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No 0161

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec

MEMBRE
HEBDOS DU CANADA

MEMBRE
ABC

GAGNEZ UN DES NOËLS MARK TEN!



Plus de 50 cadeaux par famille gagnante!

Au Québec, pour la saison des Fêtes, Mark Ten a glissé dans nombre de ses paquets de cigarettes un Certificat "Joie de Noël". Trouvez-en un et voici tout ce que vous gagnez:*

POUR ELLE: *tout ce qu'il faut pour être belle (nécessaire à friser, mini-sauna facial, séchoir, rasoir, trousse à cosmétiques, miroir électrique, etc.).*

POUR LUI: *un jeu d'outils électriques (scie, perceuse, sableuse); un appareil Polaroïd couleurs avec accessoires; une valise grand format.*

POUR LES ENFANTS: *tout pour s'amuser (deux bicyclettes, des poupées, une poussette, deux équipements de ski, un équipement de hockey, une piste de course d'automobiles, une table de billard, deux montres).*

POUR LA MAISON: *un mélangeur, un ouvre-boîte électrique, un tourne-disque stéréo, une coutellerie en argent, une batterie de cuisine.*

POUR LES FÊTES: *un arbre de Noël tout décoré; et plus qu'il n'en faut pour préparer le plus merveilleux des repas des Fêtes.*



Ce certificat vient en plus du coupon régulier que vous trouvez toujours dans tout paquet Mark Ten.
**Pour avoir droit de gagner, vous devez vous conformer aux conditions imprimées sur le Certificat.*

Objectif de $6,000

La Croix-Rouge lance sa campagne annuelle

JOLIETTE — La Société canadienne de la Croix-Rouge, section de Joliette, qui groupe les municipalités de Joliette, Notre-Dame-des-Prairies, St-Charles-Borromée, Village St-Pierre, St-Thomas, Crabtree, Ste-Marcelline, St-Alphonse, St-Côme et St-Ambroise, lance sa campagne annuelle de souscription avec un objectif de $6,000.

Le vice-président de la section de Joliette, le Dr Jacques Perreault, a présenté à la presse, lundi dernier, le comité de la campagne, sous direction de Me André Fontaine, président. Me Fontaine sera assisté de Me Bernard Jolicoeur, vice-président de la campagne et de Mme Raymond Villeneuve, secrétaire.

Pour des raisons pratiques, les dirigeants de la campagne ont décidé d'éliminer la campagne surprise dans la ville de Joliette. L'effort cette année portera sur les grosses industries où le personnel sera sollicité une seule fois. On demande également des souscriptions aux diverses entreprises de la ville de même qu'aux clubs sociaux. Le dimanche 23 novembre il y aura cependant collecte aux portes de toutes les églises.

Il est évident que la Croix-Rouge pour atteindre son objectif de $6,000 et faire un travail en profondeur aura besoin d'auxiliaires. Les personnes qui veulent aider peuvent donner leur nom en appelant au Centre professionnel de Joliette, 756-1038.

Les personnes ou industries qui ne seraient pas sollicitées peuvent adresser leur offrande au trésorier de la Croix-Rouge: M. J.-Adrien Poirier, Banque Royale du Canada, Case postale 310, Joliette. Un reçu pour fins d'impôt sera adressé pour toute somme de $1 et plus.



Les dirigeants de la campagne financière de la Croix-Rouge. — Le président de la campagne, Me André Fontaine, présente à ses lieutenants ses plans de campagne: Dr Jacques Perrault, vice-président de la section de Joliette, M. François Doray, gouverneur de la Croix-Rouge, Me Bernard Jolicoeur, vice-président de la campagne. Mme Raymond Villeneuve, secrétaire, était absente au moment de la photo.

Un Conseil de presse bientôt

QUEBEC — La Fédération professionnelle des journalistes du Québec aura à mettre sur pied d'ici quelques mois un Conseil de presse ayant pour objectifs principaux de maintenir la liberté de presse au Québec; de promouvoir les plus hautes normes d'éthique professionnelle: de juger les plaintes qui sont portées concernant les deux objectifs précités et enfin, de faire des représentations à qui de droit.

Le colloque d'orientation tenu en fin de semaine au Manoir du lac Delage à ce sujet, a été assez terne parce que le projet de Conseil de presse se discute depuis dix ans au Québec et parce que tous les journalistes présents (quelque 40 y ont participé) ont convenu de la nécessité immédiate d'un tel conseil.

Représentation du public

Les journalistes ont convenu que l'information était un droit fondamental du public et qu'en conséquence, celui-ci devait être fortement représenté au conseil. Le document patronal préconise une représentation tripartite — patrons de journaux, journalistes et public — avec un président n'étant pas lié à la fonction d'information.

Une partie des journalistes préconise par ailleurs que le public soit représenté d'une façon paritaire avec le bloc des représentants de l'information, journalistes et patrons. Ces deux formu-

C'est ainsi que la FPJQ se basera sur un projet de Conseil de presse sou mis par les représentants de la Corporatio ndes quotidiens du Québec, de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française et des Hebdos du Canada. Le document à venir après négociation avec les patrons, sera soumis pour adoption à un prochain congrès de la FPJQ.
les ont été retenues.

Carte de presse

Le Conseil de presse aura par ailleurs comme tâche de produire une carte de presse qui soit respectée partout et garantisse l'identification du porteur comme étant un journaliste de plein droit.

Aujourd'hui un journaliste a besoin d'une dizaine de cartes de presse pour pouvoir travailler convenablement. Plusieurs institutions se servent de la carte de presse pour limiter l'accès à l'information alors que dans les "pays civilisés cette carte sert plutôt à donner accès à l'information".

De même, cette situation permet en même temps aux nombreux émetteurs de cartes de presse d'en émettre en faveur de policiers privés ou publiques pour faciliter leur travail. Cela s'est vu lors de manifestations à Montréal et lors du congrès de l'Union nationale.

Il s'ensuit que le Conseil de presse aura à créer un organisme chargé spécifiquement d'émettre et de contrôler une telle carte de presse.

Concentration

Par ailleurs, le président de la FPJQ, M. Gilles Gariépy a déclaré qu'un conseil de presse ne pourrait prétendre régler le problème de la concentration de presse au Québec parce qu'il serait au courant des transactions seulement après qu'elles auraient eu lieu.

Le rôle principal du Conseil en somme sera l'application de l'éthique professionnelle. Les journalistes ne tiennent pas cependant à ce qu'il deviennent un tribunal d'arbitrage, mais devra se constituer en chien de garde du droit du public à une information à laquelle il pourra se fier.

M. Gilles Monette, président de l'Association des journalistes de Lanaudière-Laurentides et vice-président de la Fédération, a assisté au colloque du lac Delage.

Au JOLIETTE
commençant
LE 22 NOVEMBRE
Gagnant d'un Oscar
"Le Lauréat"





The Graduate

Américain 1967. 105 min. Panavision. Technicolor. Comédie de moeurs réalisée par Mike Nichols, avec Dustin Hoffman, Ann Bancroft et Katharine Ross, d'après le roman de Charles Webb.

Le jeune Ben Braddock assiste, sans enthousiasme, à la fête organisée par ses parents pour sa graduation. Madame Robinson, femme de l'associé de son père, tente alors de le séduire, puis finit par en faire son amant. Entre temps, monsieur Braddock insiste pour que Ben courtise Elaine Robinson. Malgré les menaces de madame Robinson, Ben finit par sortir avec Elaine et s'éprend d'elle. La révélation de sa liaison amène une rupture, mais il réussit, envers et contre tous, à regagner l'amour d'Elaine.

Le talent de Mike Nichols (Who's Afraid of Virginia Wolf?) s'affirme une fois de plus avec cette comédie de moeurs. Sur le ton de la satire humoristique, il stigmatise avec une rare maîtrise les moeurs d'une certaine société américaine. Le scénario, surtout dans les deux premiers tiers du film, est original et rigoureux, le dialogue fort spirituel et la mise en scène, très soignée. L'interprétation dans l'ensemble est remarquable. (3)

Par le truchement d'une étude de moeurs passablement réaliste, l'auteur fait la critique du comportement matérialiste et hédoniste d'une certaine société. L'ensemble contient des scènes osées.

A l'entour . . .

(Suite de la page 3)

Et dire que pour les prochaines semaines le problème majeur ce sera le 25 décembre et les cartes de souhaits.

Pauvre M. Kierans! Et pauvre moi!

Au fait, j'viens d'y penser, Noël, c'est dans exactement 42 jours!

G.M. est le seul
MANUFACTURIER D'AUTOMOBILES AU QUEBEC QUI PAIE DES MILLIONS EN SALAIRE A PLUS DE 2000 QUEBECOIS

IL Y EN A PLUSIEURS DE JOLIETTE ET DES ENVIRONS QUI TRAVAILLENT A STE-THERESE

EN AMERIQUE DU NORD, IL EST RECONNU QUE CINQ TRAVAILLEURS SUR 10 DEPENDENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE L'INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE POUR LEUR EMPLOI

G.M. à confiance en l'avenir du Québec

André Laberge
PONTIAC · BUICK · LEO
GMC

144 BABY, JOLIETTE
TEL. 756-8088

Au congrès de l'Association des Commissions scolaires du diocèse

La commission scolaire est la force d'équilibre du système d'éducation

(Fernand Lefebvre)

JOLIETTE — Le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, M. Fernand Lefebvre, a insisté samedi devant les délégués des commissions scolaires du diocèse, sur le rôle de la commission scolaire qui doit rester la force d'équilibre du système d'éducation.

"Depuis que je suis président, a déclaré M. Lefebvre, j'ai dit aux parents et aux commissions scolaires qu'ils avaient une cause et des droits à défendre, c'est-à-dire de voir à ce que tous les enfants reçoivent dans la même mesure possible la meilleure éducation; c'est un service que paie la collectivité.

"Dans cette ère de technologie, il est faux de concevoir l'enfant comme une valeur de productivité; il faut lui assurer un développement et une éducation largement humaine." A ce travail, les enseignants sont les plus proches collaborateurs des parents et il faut avouer que la majorité est à la hauteur de la situation.

Il n'est pas aujourd'hui normal de conserver un esprit d'isolement; il faut travailler ensemble ou la commission scolaire est vouée à la disparition. La commission scolaire d'il y a vingt ans ne répond plus aux besoins de 1969. C'est pour cela que la Fédération prône le regroupement, en assurant que tous les milieux soient représentés dans chaque secteur d'aménagement.

Les commissaires d'écoles sont responsables de l'administration financière et pédagogique. Ils représentent les parents dans l'administration et la Fédération a voulu, par elle, que les parents soient présents face aux organismes gouvernementaux. Et c'est pour cela que depuis quelques années la Fédération est consulté, est présente. Elle était cette année à la table des négociations et elle a représenté cette force d'équilibre nécessaire qui empêche le triomphe de la force gouvernementale ou de la force syndicale. La Fédération, la commission scolaire a servi de tampon et défendant les droits des parents elle a rendu service.

LE CONGRES

Le souper terminait un congrès d'une journée au cours de laquelle, avec l'aide de M. J.-M. Gauthier, directeur du bureau régional de Montréal, les commissaires ont étudié les problèmes du budget.

Les problèmes se posent surtout au niveau des subventions, qui pourraient être payées par tranches trimestrielles, de la décentralisation de certains services, comme le transport, les travailleurs sociaux, la santé; on a également posé la question à savoir si certains commissaires ne confondaient pas les besoins essentiels, les agréables et les utiles; si les taxes vont continuer d'augmenter.

Après les élections dont nous parlons dans une autre colonne, les délégués et leurs épouses ont visité la nouvelle école Thérèse-Martin où se tenait la réunion.

Mgr Audet aux commissaires d'écoles:

"Maintenir nos commissions scolaires confessionnelles"

Dans son allocution au congrès de l'Association diocésaine des commissions scolaires, samedi dernier à Joliette, Mgr René Audet a rendu hommage au juge C.-E. Hétu pour "le travail accompli avec tant de compétence et de conviction dans le domaine scolaire, pour le dévouement dont il a fait preuve, pour l'esprit chrétien bien incarné dans la vie qu'il s'est efforcé de rayonner autour de lui."

Rappelant l'allocution récente du juge Hétu devant le bureau des délégués de la Régionale alors que le président, en annonçant sa démission, invitait les parents à ne pas se gêner pour demander des écoles professionnelles, Mgr Audet a invité les parents et les commissaires à maintenir les commissions scolaires confessionnelles.

"Non seulement, a conseillé l'évêque de Joliette, veillons à faire de nos écoles les meilleurs centres d'acquisition de connaissances et de formation humaine et chrétienne, mais pour le faire soyons logiques, voyons à garder nos commissions scolaires confessionnelles puisqu'il leur appartient de recruter le personnel qui anime nos écoles et nos enfants."

Parler de l'école confessionnelle, c'est un mystère de nos temps. L'école chrétienne introduit une valeur nouvelle dans l'éducation et donne le sens total de la vie.

"Nous sommes catholiques en majorité, et je ne vois pas a ajouté Mgr Audet, que ce soit demander un privilège à l'Etat que de réclamer que l'administration scolaire demeure la première responsable de l'animation chrétienne de nos écoles."

Faisant allusion au projet de loi 62, Mgr Audet a dit comprendre nos concitoyens anglo-saxons qui viennent d'exprimer leur refus de la restructuration scolaire de Montréal.

"Avant de procéder dans la mise en place de structures nouvelles, a ajouté l'évêque de Joliette, au nom d'une certaine logique, ayons l'humilité et le réalisme de mesurer la signification de ce qui se fait en Ontario, où deux partis politiques viennent de

(A suivre à la page 11)



AU GYMNASE DU CEGEP DE JOLIETTE

Vendredi 14 novembre — 8.30 p.m.

Billets en vente à la LIBRAIRIE René Martin INC.

398 Notre-Dame Joliette



ROBERT ARCAND
MAITRE DE L'UNDERGROUND

★

- Michel Pagliaro — Sound Track
- Les Life - La Révolution française
- Les Merseys — Tex Lecor
- Haunted — Triangle

UNE AUTRE REALISATION DES PRODUCTIONS MUTUELLES LIMITEE

Sous les auspices des Dames Auxiliaires de l'hôpital St-Charles

La campagne du cadeau de Noël pour le malade mental est lancée

Dernièrement, en leur salle de réunion de l'hôpital St-Charles, avait lieu l'assemblée générale des Dames Auxiliaires, sous la présidence de Mme Jacline G. Hervieux.

L'assemblée avait été convoquée en vue du lancement de la Campagne du Cadeau de Noël en faveur du malade de l'hôpital psychiatrique de Joliette. Grâce à l'initiative et la collaboration généreuse des membres, l'organisation de cette campagne s'amorce prometteuse et efficace afin de procurer à chaque malade non visité un cadeau individuel approprié à ses goûts ou besoins.

Des auxiliaires, membres ACTIFS de l'association, ont déjà commencé leur travail dans leur entourage immédiat et solliciteront certaines personnes. Si on ne vous a point encore contactés, communiquez avec la présidente, Mme Jacline Hervieux, à 907 boulevard Manseau, tél. 753-3953.

On vous souligne que l'Association des Dames Auxiliaires de St-Charles est "seule" autorisée à recueillir des cadeaux destinés aux malades mentaux non-visités hospitalisés à l'Hôpital St-Charles ou dans les Foyers Affiliés, de même que pour les enfants du Centre de Psychiatrie Infantile de Joliette.

Où faire parvenir son cadeau?

On peut faire parvenir son cadeau directement à Mme J. Hervieux, à l'adresse ci-dessus mentionnée. Les chèques doivent être faits à l'ordre des Dames Auxiliaires de l'Hôpital St-Charles; un reçu en duplicata sera envoyé à ceux qui en feront la demande. Dans les paroisses environnantes, on est prié de s'adresser à Mmes Adrienne Gadoury et B'andine Lefebvre (ST-THOMAS); Mmes Roch Lasalle et Eugène Jetté (CRABTREE); Mmes Cyprienne Sincerny et Rollande Roy (ST-JACQUES); Mme Camille Bergeron (ST-FELIX DE VALOIS); Mme Clara Marseille (presbytère (STE-MARIE SALOME); Mme Josaphat Thériault (ST-COME); Mme Ernest Larochelle (RAWDON); Mme Gérard Bibeau (ST-GABRIEL DE BRANDON); Mlle Robillard (Caisse Populaire) et Mlle Lise Fisette (LANORAIE); Mme B. Béland (LAVALTRIE); Mme Joachim Trurel (STE-MELANIE); Mmes Fernand Poulette et Azellus Ducharme (STE-ELISABETH); Mme Laurette Durand, responsable des AFEAS de Joliette.

St-Roch de l'Achigan

Le conseil municipal accepte d'acheter le système d'aqueduc

ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN — Le conseil municipal de St-Roch-de-l'Achigan vient de décider l'achat du système d'aqueduc qui appartenait jusqu'ici à un particulier.

Une résolution a été votée en ce sens mais la transaction n'est pas encore terminée. Les autorités municipales ont l'intention d'améliorer les installations pour offrir un meilleur service aux usagers.

Et pourtant la tendance populaire penche, nous dit-on vers les puits artésiens. Que fera le conseil? C'est l'avenir qui nous l'apprendra.

QUILLES ST-ROCH:

Soirée du 4 novembre 1969: Plus haut simple F., Mme O. Vanden Abeele, 150; plus haut simple H., M. Roger Pilon, 172; plus haut triple F., Mme O. Vanden Abeele, 413; plus haut triple H., M. Roger Pilon, 449. P.H.S., 170; 190; P.H.T., 436; 544. Félicitations aux gagnants.

Crabtree

Atelier Pédagogique

Le nouvel exécutif de Parents-Maîtres élu à la dernière assemblée générale se réunissait, lundi, le 3 novembre dans le but de procéder à la nomination des postes et préparer la prochaine assemblée générale.

Président: M. Egide Mailhot. Vice-président: M. René Melançon. Secrétaire: M. Jacques Archambault. Directeurs M. André Forest et Mme Paula Johnson.

Après discussion, le comité a donc décidé de former un panel d'étudiants afin de donner l'occasion aux parents de savoir ce qu'un groupe d'élèves pensent de l'école. Cette assemblée sera tenue, lundi le 24 novembre à 8 heures au couvent. Tous les parents vraiment intéressés à l'éducation de leurs enfants ne manqueront pas cette rencontre. Invitation à tous les parents du secondaire.

Mardi le 4 novembre c'était au tour de l'exécutif de l'Atelier Pédagogique à se réunir pour procéder à leur tour à la nomination de leur conseil qui se lit comme suit: Président: M. Jacques Robichaud. Vice-présidente: Mlle Nicole Buisson. Trésorier: M. Lorenzo Dulong. Secrétaire: Soeur Marthe Dupuis. Aumônier: M. le vicaire Rodrigue Lavallée. Directrice d'écoles: Soeur: Hélène Thibodeau. Responsables des comités: M. Florian Beauchamp, Mme Etienne Racette, Mme Cécile Chevrette, M. Georges-Etienne Jodoin, M. Rémy Landry, Mme Rita Riopel.

Nous espérons que toutes ces personnes choisies par l'assemblée générale du 27 octobre sauront remplir leur rôle et vous donneront satisfaction dans tous ce qu'ils entreprendront.

A la semaine prochaine.

Mme Rita Riopel
Publiciste de l'Atelier Pédagogique.
Mme Rita Riopel



Joliette s'est souvenu de ses héros

JOLIETTE — La Légion canadienne, succursale de Lanaudière, avec le concours des Cadets de la Marine, a tenu dimanche à Rawdon et à Joliette, la Journée du Souvenir.



Le président Henri Lucas, de la Légion, dépose une couronne en hommage aux camarades tombés au champ d'honneur.

A chacun des endroits, un défilé et la déposition de couronnes au cénotaphe a souligné l'événement.

Devant l'hôtel de ville de Joliette, M. Roch Lasalle, député de Joliette aux Communes, a reçu le salut des Légionnaires et des Cadets. Il était accompagné du maire de Joliette, le Dr C.-A. Roussin, du député de Joliette à l'Assemblée nationale, M. Pierre Roy, de Mgr René Audet, évêque de Joliette, de M. Henri Lucas, président de la Légion, du capitaine Ubald Lafortune, officier commandant du RCSCC Joliette, de M. A.-R. Nobert, du chef Valmore Lapierre.

Devant le monument aux braves au parc Lajoie eut lieu la cérémonie du souvenir: hymne national, appel des braves tombés au champ d'honneur, sonnerie aux morts, prière par Mgr Audet et déposition des couronnes, grâce à la participation des clubs, associations et corps publics.

Une réception à la salle de la Légion a terminé la journée.

C'est le temps de s'abonner à L'ACTION POPULAIRE

"Les unions qu'ossa ca donne"!



Yvon DESCHAMPS

et

Louise FORESTIER

présenteront leur spectacle

vendredi soir, 14 nov.

A LA SALLE ACADEMIQUE
DU COLLEGE DE JOLIETTE

BILLETS EN VENTE A LA

LIBRAIRIE René Martin Inc.

398 RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE

Ce spectacle est une initiative du
Centre Culturel de Joliette

Ligue Laurentide Junior

Premier blanchissage de la saison à Ferland

Joliette — Le gardien de buts Camille Ferland a réussi hier soir le premier blanchissage de la saison dans la Ligue Laurentide Junior. Les Libraires de Joliette l'ont emporté 7 à 0 sur les Pistolets du CEGEP.

Dans la deuxième joute, la muraille défensive du Repentigny s'est écroulée en troisième période et les Castors du Richelieu-Crabtree ont enfilé six buts pour l'emporter finalement 8 à 4.

Joliette 7
CEGEP 0

Les équipiers de l'instructeur Claude Nadeau ont bombardé le gardien adverse de 30 lancers contre seulement 17 pour les gars de l'instructeur Claude Vincent. Outre la brillante performance de Ferland dans les filets du Joliette, Michel Charette a enregistré un premier truc du chapeau cette saison dans le circuit du Dr Charette. Les autres pointeurs du Joliette furent Bernard Ethier, Daniel Longchamps, J.-Luc Barthe et Yves Venne. L'officiel de la joute a imposé un total de 21 punitions dont des majeures à Raymond Beaufils et Vincent Ethier du Joliette ainsi qu'à Jean Robillard et J.-Pierre Boucher des Pistolets pour s'être battus. Vincent Ethier a de plus reçu une punition de mauvaise conduite. Les trois étoiles de cette joute: Michel Charette, Bernard Ethier et Camille Ferland.

Repentigny 4
Crabtree 8

Dans la 2e joute le Richelieu-Crabtree enfilait 6 buts en troisième période pour l'emporter décisivement au compte de 8 à 4. Christian Lasalle, un joueur de défense qui fut employé à l'avant a marqué deux filets pour les hommes de J. Robert Lapointe. Richard Riopel s'est également distingué avec un but et deux aides. Les autres compteurs du Crabtree furent Normand Lapointe, J.-Denis Gaudet, Michel Dubois et Michel Faust.

Dans le camp des protégés de l'instructeur Pierre Rochelieu, Pierre Ledoux, Valère Fafard, Gilles Lussier et Gilles Marcel ont trompé la vigilance de Gérald Philibert. Ce dernier a reçu 37 lancers dans ses filets contre 25 pour Yves Pigeon. La joute fut dénuée de rudesse, l'arbitre John McKean imposant seulement 6 punitions. Les trois étoiles de la joute; Christian Lasalle, Gilles Lussier et Gérald Philibert.

CLASSEMENT

	G	P	N	Pp	Pc	P
Assomption	6	0	1	34	26	13
Crabtree	4	4	0	42	32	8
Joliette	3	3	0	27	21	6
Repentigny	1	3	1	21	28	3
CEGEP	0	4	0	6	23	0



M. Bernard Rondeau remettant une bourse à François Charette gagnant des classes B et C, lors de la course de côte Labatt du CASF.

Club Auto Sport Francanac

Course de côte Labatt

Nous vous donnons ici les résultats du "hill climb" (course de côte) Labatt que le Club Auto sport Francanac avait organisé et qui s'est déroulé dimanche le 29 octobre dernier à St-Gabriel-de-Brandon.

Cette compétition qui est sans contredit la plus importante de la saison pour le CASF a obtenu un franc succès malgré la température qui était horrible et le froid. Il y eut en effet trente (30) départs répartis en six classes.

Le meilleur temps de la journée a été réussi par Michel Tremblay, qui courait sur Cobra, avec un temps de 1.21.8.

Pour ce qui est des résultats par classes:

Classe A: N. Westlake sur Lotus Europe avec 1.22.2

Classe B et C: François Charette sur Sprite avec 1.25.00

Classe D: Normand Roy sur Cooper S avec 1.24.5

Classe E: Y. Genest sur Datsun avec 1.24.5

Classe F: R. Desjardins sur Mustang avec 1.28.00

Classe G: M. Tremblay sur Cobra avec 1.21.8.

L'invitation est donc lancée pour l'année prochaine et si le temps était aussi mauvais que cette année venez quand même, mais avec des pneus à pluie!

Michel Fréchette, publ.

Sixième victoire des Trads de L'Assomption

Joliette — Avec deux triomphes cette semaine, les Trads de L'Assomption en sont rendus à six victoires. La septième joute qu'ont disputée les hommes de Gerry Labrosse a été nulle. Jeudi soir, les Trads l'ont emporté 7 à 4 sur les Castors du Richelieu Crabtree et dimanche, ils ont gagné 4 à 3 contre le même club.

Le club Repentigny, qui a désappointé ses partisans depuis le début de la saison, a réussi à remporter un premier gain en gagnant 4 à 1, dimanche après-midi, contre les Libraires de Joliette. Jeudi soir, les Libraires l'avaient emporté 8 à 4.

L'Assomption 4
Crabtree 3

Les Trads de l'Assomption l'ont difficilement emporté au pointage de 4 à 3 sur le Richelieu-Crabtree dimanche après-midi. La joute s'est déroulée très rudement alors que deux combats de boxe ont éclaté. Jacques Labelle et Claude Saviguac en sont d'abord venus aux coups dans la 1ère période. Ce fut ensuite Serge Boulard qui administra une raclée à Robert Mondor des Trads. Le juge de ligne Ross Keenan fut blessé durant ce rude combat et c'est sur une civière qu'il quitta la patinoire. Les deux autres officiels ont fait du bon travail au cours de cette période, se partageant le travail de juge de ligne.

Daniel Morin a marqué deux filets pour le club de Gerry Labrosse, Claude Labelle et Robert Mondor ont trompé la vigilance du gardien du Crabtree. Michel Dubois a réussi le truc du chapeau pour le club de Pierre Racette. Le 2e but de Dubois fut marqué sur un lancer de punition au milieu de la 2e période. C'était le 6e tour du chapeau de la saison dans la ligue Laurentide, le Crabtree en a obtenu 4. L'Assomption a dirigé 22 lancers contre 26 pour le club de Crabtree. Les étoiles: Daniel Morin, Michel Dubois et Claude Labelle.

Repentigny 4
Joliette 1

Dans la 2e joute, le club Joliette de la Librairie Martin a manqué de combativité tout au long de la joute, c'est pourquoi il a subi une défaite de 4 à 1 aux mains du club de Repentigny. Les hommes de Claude Nadeau, qui avaient joué leur meilleur match, jeudi soir dernier, ont perdu leur agressivité et ils devront offrir un meilleur rendement s'ils veulent aspirer au 1er rang du circuit Charette.

Voici les compteurs de cette joute pour les vainqueurs: Gilles Gallay, Michel Arbour, Pierre Ledoux et Gilles Marcel. Le seul pointeur du Joliette Michel Charette assisté de Luc Asselin. L'officiel André Langevin a imposé 15 punitions au cours de la joute, des majeures à Roger Touchette et Gilles Lussier, Roger Lachapelle a reçu une punition extrême d'inconduite pour avoir été le 3e homme dans la bagarre Touchette et Lussier. Michel Blouin a reçu 31 lancers dans les filets du Joliette contre 24 pour son opposant Michel Haas qui a fait du bon travail.

Joliette 8
Repentigny 4

Les joueurs de la Librairie Martin ont joué comme ils l'avaient fait lors de la joute d'ouverture et, celà leur a valu une victoire facile sur le Repentigny au compte de 8 à 4, à l'aréna de l'Assomption. L'instructeur Claude Nadeau aurait semoncé vertement plusieurs de ses joueurs avant le début de la joute. Cela a produit de bons résultats car les Libraires ne laissaient rien pénétrer dans leur zone. Raymond Beaufils pour un, a distribué plusieurs coups d'épaules en plus de livrer un combat à Michel Pelletier. La principale vedette de cette joute malgré la victoire du Joliette, fut Gilles Lussier avec les 4 buts des perdants dont trois sur des passes de Michel Lacombe. Luc Asselin, champion compteur l'an dernier, a éclaté avec un tour du chapeau, Bernard Ethier (1 but 2 passes), Michel Charette (1 but 2 passes), et Yves Venne, Olivier Denis ainsi que François Senécal ont compté un but chacun pour le club de Claude Nadeau. Nadeau s'est vu imposer une punition au banc pour avoir protesté trop violemment une décision de l'officiel qui a imposé un total de 17 punitions dans la joute. Michel Lacombe s'est mérité 5 punitions.

Crabtree 4
L'Assomption 7

Dans la 2e joute, les Trads de l'Assomption ont surmonté un déficit de trois buts, pour finalement vaincre le Richelieu-Crabtree 7 à 4. Crabtree menait 3 à 0 dans la 1re période quand l'officiel a décerné un but aux Trads; la rondelle n'aurait jamais pénétré dans le filet et l'instructeur Pierre Racette se demande encore pourquoi l'arbitre a donné le but. Ce fut ensuite la débâcle du Crabtree qui a vu l'adversaire marquer 6 fois contre un seul but. J. Marc Lévesque et Claude Labelle ont compté chacun deux buts, les autres allant à Daniel Morin, Jacques Labelle et Daniel Semoy. J. Denis Gaudet et Normand Lapointe ont marqué chacun deux filets, le Crabtree a dirigé 27 lancers au cours de la joute vers les buts ennemis contre 24 pour les hommes de Gerry Labrosse. Michel Dubois et André Laroche ont reçu chacun 5 minutes par l'officiel qui a imposé 14 punitions dans la joute.

Prochaines parties

A L'ASSOMPTION:

Jeudi, 13 novembre
8 h.: CEGEP vs Crabtree
9 h. 30: L'Assomption vs Repentigny

A JOLIETTE:

Dimanche, 16 novembre
1 h. 30: L'Assomption vs Joliette
3 h.: CEGEP vs Repentigny
Mardi, 18 novembre
7 h. 30: L'Assomption vs CEGEP
9 h.: Joliette vs Crabtree

A L'ASSOMPTION

Jeudi, 20 novembre
8 h.: Crabtree vs L'Assomption
9 h. 30: Joliette vs Repentigny

Encouragez nos annonceurs



Ballon sur glace

Troisième saison du circuit Molson

C'est par une participation de l'ordre de $20,000. (dont $10,600 est en bourse) que la Brasserie Molson du Québec Ltée organise cette année son circuit de ballon sur glace.

La saison qui débutera le 28 novembre prochain à Ste-Thérèse, comprendra onze (11) tournois régionaux qui couronnera le championnat provincial du circuit tenu les 6, 7 et 8 mars, au Centre Paul-Sauvé. Un tournoi doté d'une bourse de $600 sera présenté à l'Arena de Joliette les 9, 10 et 11 janvier prochain.

Par cette promotion sportive, la Brasserie Molson est heureuse de souligner, de façon non-équivoque, la montée rapide d'un sport auquel un nombre de participants sans cesse croissant s'adonnent. Le ballon sur glace, considéré à l'origine comme un sport peu digne d'intérêt, sauf pour quelques groupes restreints, est maintenant connu comme un sport sain, peu dispendieux et ouvert à tous. Régi par la Fédération du ballon sur glace du Québec Inc., qui vient tout juste de se donner des cadres officiels et dont M. Claude Genest est le président, le ballon sur glace possède maintenant une structure bien articulée qui surpasse de nombreuses autres activités sportives. M. Genest évalue à 20,000 le nombre d'adeptes de ce sport et prévoit qu'environ 400 équipes évolueront cette année au sein de la Fédération et participeront au circuit Molson de ballon sur glace.

Chaque tournoi régional sera limité à une inscription de 48 équipes et durera trois jours sans interruption, soit du vendredi soir au dimanche soir.

En plus de se mériter des bourses au montant de $600 à chaque tournoi, toutes les équipes auront l'avantage de participer à la grande finale de mars au Centre Paul-Sauvé.

Pour s'inscrire les équipes verseront un montant de $25 et les inscriptions devront parvenir à l'organisateur M. Claude Genest, à 3131 est, rue Ste-Catherine, Montréal 402.

Il est donc assuré à l'avance, que le circuit Molson de ballon sur glace marquera un pas de plus dans l'avancement de ce sport au Québec.



Couronnant le Championnat Molson pour Formules, une réception réunissait récemment tous les pilotes, mécaniciens, organisateurs, etc., qui eurent de près ou de loin à collaborer à ce championnat, qui couronnait le champion pilote de formule au Québec. Doté de près de $20,000.00, le Championnat Molson pour monoplace s'est avéré cette année un succès sans précédent. Sur la photo, nous voyons les 4 meilleurs pilotes de Formule au Québec. De gauche à droite: Ian Coristine, 4e pour $1,200. (total au championnat $1,525.00), Jacques Couture, 2e pour $1,400 ($2,200), Peter Roberts, champion pour 1,500 ($2,200.), Réal Desrosiers, 3e pour $1,300 ($1,900.) et Peter Morgan, 5e pour $1,100. ($1,350.).

La Fédération du ballon sur glace du Québec se donne des structures

La Fédération du ballon sur glace du Québec Inc. a finalement pris naissance après des années de travaux préparatoires effectués en grande partie par l'équipe du nouveau président, M. Claude Genest.

Plus de cent adeptes, dirigeants et organisateurs se sont présentés lors du premier congrès, samedi le 1er novembre à l'Arena de St-Léonard. M. Louis Chantigny, commissaire à la jeunesse et aux sports au Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports du Québec, a participé à ce premier regroupement des forces du ballon sur glace dans la belle province et a réaffirmé le support de son organisme. M. Gaston Marcotte, le président de la Confédération des sports du Québec et M. Arthur Lessard, le président de l'Association du hockey mineur du Québec, ont également adressé la parole aux congressistes.

L'assemblée a tout d'abord fait connaitre, par voie d'élection, leurs porte-paroles, au sein de chacune des régions. Huit des quatorze représentants possibles ont ainsi été choisis et il s'agit de M. Eugène Huneault pour Monréait, M. Emile Pépin pour Bourassa, M. Paul Lamontagne pour Côte-Nord, M. Jean-Claude Pinel pour la Gaspésie, M. Antoine Drolet pour Québec, M. Victor Latulippe pour Laurentides, M. Raymond L'Abbé pour Richelieu et M. Normand Arbour pour Cantons de l'Est.

Ces huit présidents de régions ont par la suite décidé de confier les postes de l'exécutif à Claude Genest et ses accolytes, soit le premier vice-président Gaétan Lagacé, le deuxième vice-président Jean-Paul Raymond, le troisième vice-président Marcel Marcotte le secrétaire Louis-M. Bergeron, le trésorier Mario Rosa et le registraire Albert Beyries.

L'exécutif a immédiatement présenté ses prévisions budgétaires de même que les projets immédiats.

Le premier pas des administrateurs sera de rencontrer officiellement les responsables du Haut-commissariat pour obtenir une subvention qui permettrait à la Fédération de partir sur des bases solides. Le chiffre projetté est de $15,000 et M. Louis Chantigny a déjà déclaré que cette projection lui semblait très raisonnable si l'on considérait l'importance de cette discipline sportive au Québec.

La seconde étape sera de regrouper tous les intéressés au ballon sur glace dans chacune des régions lors de mini-congrès qui devraient débuter dans quelques semaines à peine.

Le plus grand souhait de la Fédération serait de présenter à la fin de la campagne, soit vers le mois d'avril, son premier championnat provincial, impliquant les champions des ligues affiliées des quatorze régions de la province, les champions d'une centaine de ligues et d'une dizaine de milliers de fervents du ballon sur glace.

L'ETIQUETTE SIGNEE...

Ted Brazillard

DANS VOTRE COMPLET SUR MESURES
EST UN GAGE DE VOTRE BON GOUT
"La mercerie la plus complète à Joliette"
74 nord, Place Bourget **Tél. 756-6781**

Ligue de hockey Renaissance

Le Saint-Charles reste en tête

Malgré une défaite de 5 à 2 subie aux mains du Barrette chaussures, le club Saint-Charles occupe encore la première place du circuit.

Le Battah s'est mis résolument à l'oeuvre pour remporter son premier gain de l'année l'emportant 12 à 5 sur le Saint-Thomas.

Ce soir, 12 novembre à 9 h. 30, le Battah tentera de remporter une deuxième victoire de suite en rencontrant le Saint-Charles. Dans la deuxième joute, le Saint-Thomas et le Barrette chaussures se disputeront la deuxième place.

St-Thomas 5
Battah 12

Mercredi soir dernier à l'aréna de Joliette, le Battah a remporté une victoire écrasante sur le St-Thomas au pointage de 12-5.

Dirigé à l'attaque par Gaétan Robitaille avec 5 buts et 3 assistances, le Battah a eu l'avantage du jeu dans les deux premières périodes. La partie a débuté à une allure prudente, les deux côtés cherchant les ouvertures. Chez les vainqueurs, Jacques Marchand s'est fait valoir à l'offensive avec deux buts, de même que Réjean Lefebvre. Les autres compteurs furent Gilles Marchand et Maurice Marchand. Il ne faut pas oublier le magnifique travail des deux gardiens de buts qui ont fait des arrêts excitants. Pour les perdants, Mario Harnois compta deux buts en plus de fournir deux assistances. Les autres buts appartiennent à Robert Ducharme et Alain Richard. L'accent a été nettement mis sur l'offensive au cours du deuxième engagement, alors que les gardiens en ont vu de toutes les couleurs. Les arbitres du match André Chevrette et Paul Simard ont décerné quatre punitions dans la rencontre.

Barrette 5
Saint-Charles 2

Dans l'autre partie à l'affiche, le Barrette (chaussure) a défait Les Loisirs St-Charles au compte de 5 - 2.

Jean-Guy Bélisle s'est fait valoir pour les siens avec trois buts; Jean-Pierre Malo et Noël Ladouceur ont compté les autres buts des gagnants. Pour le St-Charles, Jocelyn Bernier compta le premier but pour les siens à 14.5 de la première période assisté de Raynald Lavallée et Michel Robitaille. L'autre but appartient à Jean-Claude Gauvreau. En étant privé des services de Paul Gauthier, lors de cette joute, le St-Charles ne pouvait faire autrement que de subir la défaite.

Les arbitres de la rencontre Paul Simard ainsi que André Chevrette, se sont très bien acquittés de leurs tâches, en infligeant sept punitions dont deux furent décernées à l'équipe St-Charles.

Paul Gauthier, pub.

CLASSEMENT

	Pj	P	N	P
St-Charles	4	3	1	6
Barrette	4	2	2	4
St-Thomas	4	2	2	4
Battah	4	1	3	2

LES COMPTEURS

	B	A	P
Harnois, St-Th.	7	7	14
Robitaille, Batth.	10	2	12
Bernier, St-Cha.	8	2	10
Rainville, St-Cha.	0	9	9
Lefebvre, J.J, St.-Th.	0	6	6
Perreault Y., Barr.	3	3	6
Lavallée R. Sh-Cha.	3	2	5
Malo, J.P., Barr.	3	2	5
Lessard N., St-Cha.	2	3	5

Rallye d'automne du CPES

C'est le 16 novembre qu'aura lieu le rallye du CPES. Les organisateurs souhaitent la bienvenue aux clubs d'automobiles de toute la région. Les inscriptions se feront de 10 h. à midi à l'arrière du Collège de Joliette, rue St-Charles.

Le droit d'entrée est de $1 pour les membres de l'Association du CPES et de $2 pour les autres participants. Renseignements 756-4497, conseil du CPES.

Quilles

Ligue des commanditaires sportifs

7 h. 30 p.m.:

Position dés clubs

Château Windsor	42
Marché des Aub. Richelieu	39
Buffet Normandie	38
Noir et Or Cosmétique	37
La Galerie Enrg.	34
Labatt 50	32
Alfred Robitaille Drap.	30
Salon Romain J. Gagnon	28

Plus haut simple de la semaine:

P. St-André	179
N. Riopel	202

Plus haut triple de la semaine:

N. Dudemaine	477
G. Masson	486

Plus haut simple de la saison:

G. Casaubon	197
G. Masson	249

Plus haut triple de la saison:

G. Casaubon	525
G. Masson	556

9 h. 30 p.m.:

Position dés clubs

André Chaput	45
Salle de Quilles Joliette	42
Pharmacie Laporte	38
Station serv. J. Lafortune	36
Marie-Josée	35
Hôtel Fleurs de Lys	32
Yvon Richard, Bij.	24
Roger Coutu, Merc.	23

Plus haut simple de la semaine:

Y. Corbeil	192
R. Desrosiers	215

Plus haut triple de la semaine:

L. Malouin	476
A. Chaput	477

Plus haut simple de la saison:

G. Casaubon	220
R. Desrosiers	215

Plus haut triple de la saison:

L. Malouin	476
A. Ducharme	540

La Juvénile continue d'attirer les spectateurs

Saint-Jacques et Joliette ex-aequo en tête

Près de 500 spectateurs s'étaient donné rendez-vous à l'Arena de Joliette afin d'assister aux trois rencontres de la Ligue juvénile inter-cités dimanche soir dernier. Ils furent des plus satisfait de se rendre compte que les clubs étaient des mieux balancés et offraient du beau jeu aux amateurs qui suivent les activités de la ligue du président Joseph Thibault.

Dans la première rencontre, le club St-Jacques, champion de l'an dernier, devait sortir vainqueur de son duel avec le club de Notre-Dame-de-Lourdes au compte de 3 à 2. André Perreault, René Pauzé et Roland Gaudet ont marqué les buts du St-Jacques de l'instructeur André Leblanc tandis que Richard Lacroix et François Hétu comptaient pour Lourdes. Les punitions n'aidèrent pas les perdants. Les joueurs du Lourdes méritèrent quatre (4) punitions mineurs tandis que les joueurs du St-Jacques n'en recevaient que deux.

La deuxième partie vit les Alouettes de Lavaltrie remporter la victoire par blanchissage de 2 à 0 sur les Eclairs de Saint-Thomas. Jean Benoit, dans la cage des Alouettes, se mérita le coup de pinceau et Gilles Delorme ainsi que Denis Moreau marquaient les buts des gagnants. Les joueurs Alain Guévremont du Lavaltrie et Maurice Drainville du St-Thomas écopèrent chacun d'une punition de cinq minutes pour s'être battus.

Les Loisirs de Joliette, de l'instructeur Gaétan Robitaille, qui n'ont pas encore connu la défaite depuis le début de la saison se sont assurés les honneurs de leur rencontre avec les Satellites de St-Gabriel, triomphant 3 à 2. Le pointage indique de quelle façon s'est disputée cette partie. Serge Richard, Michel Joly et Claude Ethier marquèrent les buts du Joliette tandis qu'Alain Armstrong et Denis Lafortune comptaient ceux du club de l'instructeur Michel Yanakis.

CLASSEMENT

	G	P	N	PP	PC	T
St-Jacques	4	1	0	13	8	8
Joliette	3	0	2	9	3	8
Lavaltrie	2	2	1	9	8	5
St-Thomas	2	3	0	9	13	4
N.D.L.	1	3	1	11	12	3
St-Gabriel	1	4	0	11	12	2



Inauguration officielle de la saison de hockey mineur

Comme cela se fait souvent, la saison de hockey mineur a été inaugurée officiellement samedi après-midi à l'Arena, alors que les ligues ont commencé à opérer lundi dernier. Le président de la Commission sportive, M. le conseiller J. Marcel Drainville a mis la rondelle au jeu. Il est entouré de MM. Paul Simard, secrétaire, et Denis Laporte, président de l'Association des Arbitres de Lanaudière, Roland Gauvreau, membre de la Commission sportive, Armand Beaudry, régisseur des sports au service de la récréation, Jos. Thibault, président de la zone de Joliette de l'AHMQ, Claude Joubert, Jacques Cyr, Claude Jobin et autres responsables du hockey mineur de la zone.

Après la cérémonie officielle, M. le président Marcel Drainville a rencontré les dirigeants du hockey mineur de Joliette, les arbitres et autres officiels pour un échange d'opinions sur les problèmes du sport local et les solutions à y apporter.

Le hockey mineur

L'inauguration de la saison coïncide avec une rencontre des responsables

L'ouverture officielle du hockey mineur, telle que prévue, a eu lieu samedi après-midi à 2 h. p.m. à l'aréna de Joliette alors que les clubs Christ-Roi et St-Jean-Baptiste se rencontraient dans une joute régulière du circuit pee wee. L'échevin et président de la Commission Sportive, J. Marcel Drainville, accompagné de M. Roland Gauvreau commissaire, de M. Jos Thibault, du trésorier Claude Joubert, du responsable des Arbitres Claude Jobin, du régistraire Armand Beaudry, du président et du secrétaire de l'association des arbitres, MM. Denis Laporte et Paul Simard a fait la mise au jeu. Cette manifestation marquait officiellement le début de la saison qui officieusement avait commencé le lundi de la semaine dernière à 5 h. p.m.

A cette occasion le président de la commission Sportive avait exprimé le désir de rencontrer les instructeurs de hockey bénévoles afin de pouvoir dialoguer avec eux et le directeur du Service de la Récréation. M. Paul Gendron avait été chargé de voir à réunir ces instructeurs. On profita de la même circonstance pour faire la mise au jeu officielle vu que le lundi à 5 h. n'était certainement pas propice à une telle rencontre.

C'est la raison pour laquelle, immédiatement après la mise au jeu officielle, les instructeurs et le directeur de la commission ainsi que le président, le commissaire Roland Gauvreau et des représentants de l'A.H.M.Q. se réunirent et durant plus de deux heures l'on discuta hockey avec les intéressés.

Plusieurs explications furent données à ces gens qui se dévouent chez nous et l'on put constater l'intérêt que chacun porte à la cause du hockey à Joliette. Le fonctionnement du système de glace fut passé au peigne fin et pour le moment considérant la machinerie actuelle tous conclurent que l'on ne pouvait avoir de meilleure glace que nous avons en ce moment et qu'au moins il n'y avait pas d'eau et que toutes les parties cédulées avaient eu lieu jusqu'ici. Plusieurs questions concernant le juvénile furent également posées à M. Drainville qui assura les intéressés qu'ils auraient leur réponse dans le plus bref délai possible.

Le président de la commission Sportive l'échevin Drainville souhaita en terminant à tous une saison des plus fructueuse et rappela aux instructeurs que leur travail était apprécié à juste titre et qu'il aurait l'occasion de les rencontrer à nouveau à la fin de la saison tout comme l'an dernier alors qu'une fête avait été organisée par la Commission pour les instructeurs.

Patinage pour étudiants vendredi matin, à l'Arena

Les élèves des Commissions scolaires locales et régionales étant en congé vendredi, à cause d'une journée pédagogique, les autorités du service de la récréation annoncent qu'il y aura séance de patinage gratuite pour les étudiants de Joliette entre 9 h. et 11 h. a.m. Les étudiants demeurant en dehors des limites de la cité pourront également profiter de cette séance de patinage moyennant un déboursé de 25 cents.

Les élèves du Club de patinage artistique sont priées de prendre note que les cours auront lieu comme d'habitude vendredi à compter de 2 h. p.m. jusqu'à 6 h. p.m.

La séance de patinage public du soir aura également lieu comme à l'ordinaire.

Le patinage artistique

Au Club Etoiles d'Argent

Compétitions de patinage artistique télévisées par le canal 10 à 11 h. a.m. les samedis 15 et 22 novembre, plusieurs de ces compétiteurs sont des élèves de notre professeur Andrée Bernèche. Parmi ces compétiteurs nos élèves en reconnaîtront qui ont déjà visités notre club, ou qu'ils ont rencontré en allant passer des épreuves dans différents clubs. Ces compétitions ont été organisé à Pointe Claire et St-Hyacinthe. Félicitations à nos débutants qui ont déjà obtenu des écussons samedi dernier. Vendredi prochain 14 novembre plusieurs écoles seront fermées, alors il y aura pratique de figures de 2 à 3 heures et patinage libre jusqu'à 6 h. Les cours des débutants auront lieu aux mêmes heures 4 h. 15 et 4 h. 45, pendant ces heures de pratique, il y aura des cours privés pour les intéressés. Invitations aux garçons et filles qui seraient encore intéressés à faire partie de notre club.

Maintenir nos...

(Suite de la page 7)

ce prononcer pour l'extension de la juridiction des commissions scolaires catholiques et protestantes jusqu'à la fin du secondaire. De plus, le ministère de l'Education, au lieu de réunir l'enseignement professionnel à l'enseignement général, retourne à des organisations distinctes.



Le Club Juvénile de la Police de Joliette a remis des bâtons de hockey au club Saint-Jean-Baptiste avant la joute de samedi, à l'Arena de Joliette. On voit ici M. Jos. Thibault, président du Club Juvénile, après la présentation à Louis Dauphin, instructeur du club Saint-Jean-Baptiste. et quelques-uns de ses joueurs qui se promettent, avec des hockeys tout neufs, une excellente saison, du moins tant que dureront les bâtons.

GRANDE VENTE D'OUVERTURE

Nous nous sommes portés acquéreur de la bâtisse, où logeait Joliette Journal. Elle est devenue "BEAUDRY SPORTS INC." ce qui nous permet de dire maintenant: "BEAUDRY SPORTS INC. – trois magasins pour mieux vous servir".

Venez voir dans tous nos départements, toutes les nouveautés que nous vous offrons aux prix toujours les plus bas".

VOUS APPRECIEREZ

NOS BAS PRIX

CASQUES d'auto-neige avec visière détachable et ajustable de 6¼ à 7½, prix rég. $12.95. Spc.	6.88
BOTTES d'auto-neige avec fermeture-éclair dans les grandeurs de 6 à 3 en grand spécial	8.95
FEUTRES de remplacement pour bottes d'auto-neige en spécial	3.95
HABITS d'auto-neige pour enfants dans les pointures de 22 à 34 de marque "Zéro-Zone", prix régulier: $22.95 en grand spécial	15.95

25% d'escompte
sur tous les patins "Bower" "C.C.M." "Daoust"

25% d'escompte
sur tout équipement de hockey et de ski

AUTO-NEIGE 19 forces "Boa Ski", prix régulier: $795.00 en spécial	650.00
SLEIGH pour auto-neige "Torpedo" de luxe en spécial	69.95
TELEVISEUR en couleurs "Sanyo" garantie d'un an en spécial	449.95
TELEVISEUR portatif "A.G.S." 12 po. en spécial	115.00
CHAISE "Lazy-Boy" fini simili-cuir, cinq couleurs au choix, prix régulier $99.95 en spécial	59.95
FOURNAISE "Coleman" 35,000 B.T.U. en spécial	74.95
TABLES DE POOL "Coléco" grandeur réglementaire 4 x 8, complet avec boules, cerceau, diable d'allonge et le "chalk". Prix régulier $199.95. En spécial	149.95
TABLES de Ping-Pong, grandeur règlementaire 5 x 9, pattes d'acier pliantes, prix régulier $49.95 en spécial	29.95
FERS à vapeur et à sec "General Electric" en spécial	13.99
GRILLE-PAIN automatique "General Electric" en spécial	18.88
GRILLE-PAIN automatique "Toastess", garantie d'un an, en spécial	9.95
POLISSEUSE 2 brosses "General Electric" prix régulier $42.95 en grand spécial	29.95
ASPIRATEUR "General Electric" prix régulier $69.95 en grand spécial	49.95
SECHOIR à cheveux "Schick" genre professionnel, en spécial	29.95
HABITS de "Père Noël" en spécial	12.95

ARBRES DE NOEL "Pin écossais" 6 pieds	$12.95
7 pieds	$17.95
LUMIERES extérieures "série de 25", fil canadien, en spécial	6.66
CHAISES empilables, siège et dossier en bois ou fibre de verre en spécial	5.95
PELLE-TRAINEAU pour la neige, 24 po. de large en spécial	8.95
PELLE pour adultes en acier, manche de bois en spécial	2.49
GRATTOIR à neige en acier, 24 po. de large en spécial	3.95
POELE en fonte, 21 po. de long en spécial	49.95
POELE en fonte, 31 po. de long en spécial	59.95
CHAUFFERETTE "Boule de Feu" 8800 B.T.U. en spécial	29.95
CHAISE berçante en bois, pliante et vernie, dossier ordinaire	12.95
avec dossier haut	15.95
BASSINETTE de bébé 30 x 54 complet avec matelas à ressorts fini vinyl en grand spécial	39.95
SLEIGH pour bébé "Torpedo" convertible en spécial	7.95
SLEIGH pour bébé "Torpedo" de luxe, en spécial	9.95
POUSSETTE de bébé "Gendron ou Thistle" "frame" chromé monté sur quatre ressorts en spécial	24.95
SET de vaisselle "54 morceaux", six couleurs au choix en spécial	22.95
BATTERIE de cuisine "Super Chief" 20 mcx, trois plis, no 18, garantie à vie en spécial	129.95

de plus gratuitement avec l'achat, une coutellerie, huit couteaux, en stainless steel d'une valeur de $29.95

ROTISSOIRE en aluminium — très appréciée pour la dinde des Fêtes — capacité 22 livres en spécial	9.95

Venez voir notre département de stéréophonie, de radios AM-FM, de machines à cassettes 8 tracks avec haut-parleurs à distance.

Pour voir la télévision à son meilleur et au meilleur prix vous vous ferez un devoir de nous rendre visite et ainsi admirer nos magnifiques téléviseurs de haute qualité... de plus vous en profiterez pour faire vos mises-de-côtés au département des jouets le plus complet de la région.

Grâce à notre nouveau local, les coups de coude et les enjambées de naguère sont à jamais bannis pour donner place à l'aisance et à l'agréable plaisir de contempler une marchandise bien étalée.

BEAUDRY SPORTS INC.

740 – 757 – 770 RUE ST-ANTOINE JOLIETTE, P.Q. TEL.: 753-7078 ou 7872